



Daniel LOCHE
Directeur

Le 13 février 2015
Validité : 12 février 2017

En foi de quoi AUDITEXTYL valide le fonctionnement de la blanchisserie pour deux années à compter de ce jour.

En outre le constat a été fait sur site que le Personnel applique les gestes professionnels couramment admis dans la profession et que l'organisation de la blanchisserie facilite simultanément l'hygiène et la productivité.

- d'une revue menée en présence de la Direction de l'établissement.
 - d'entretiens avec le personnel
 - des résultats de prélèvements microbiologiques réalisés suivant le guide d'application GA G07-224, §6.2.6.1
 - dans le référentiel BP G 07-223
 - d'une vérification du respect des bonnes pratiques énoncées dans le référentiel BP G 07-223
- EN 14065
- d'un audit complet du système RABC réalisé suivant la norme

au terme :

ESAT CHANTECLER SOUAL ATELIER BLANCHISSERIE

délivre le présent document à :

Je soussigné Daniel LOCHE, Directeur du Cabinet AUDITEXTYL, Expert en Blanchisserie, Membre Commission AFNOR

QUALIFICATION RABC

